

*Schéma de Cohérence Territoriale  
[S.C.O.T]  
Du Boulonnais*

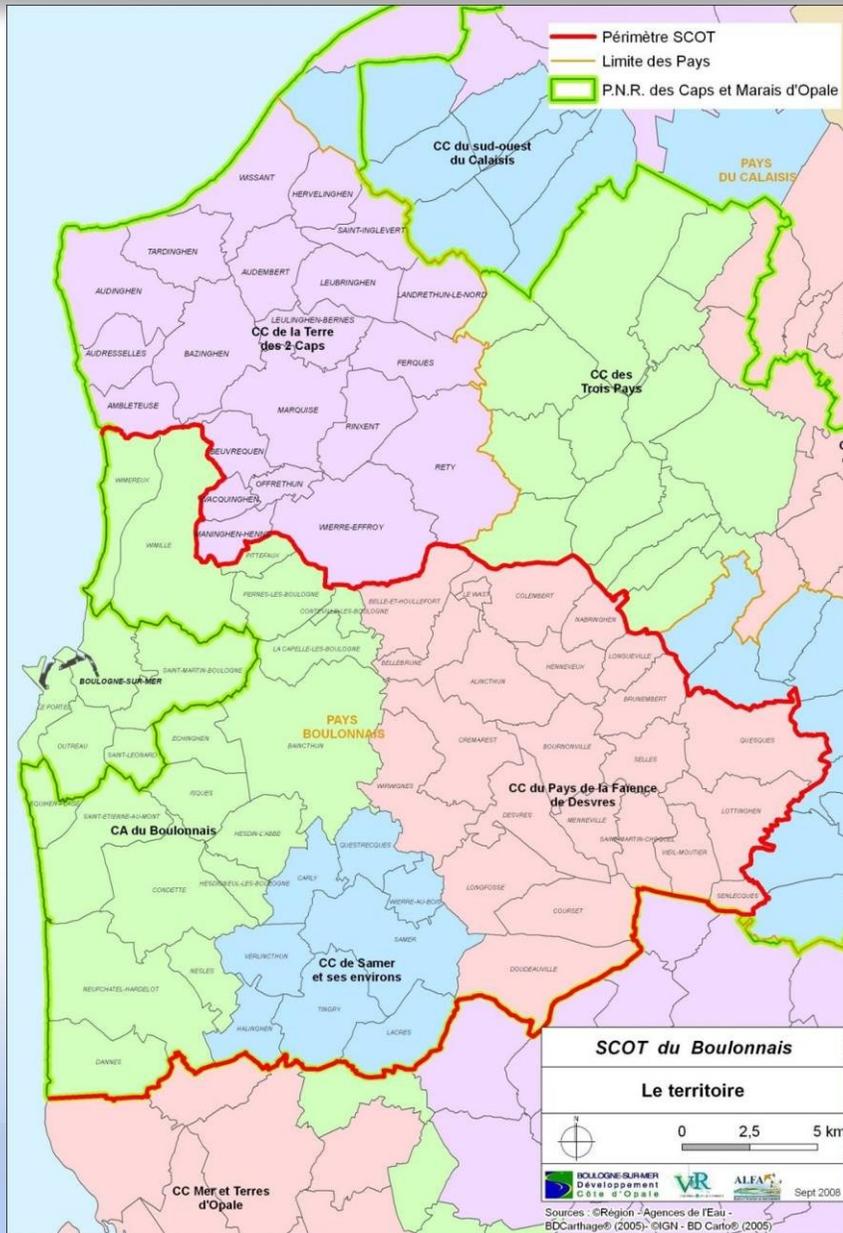
***Etat Initial de l'Environnement***

---

***VOLET « EAU »***

Commission environnement du 2 octobre 2008





## territoire du SCOT :

➤ 53 communes

➤ 3 collectivités :



Communauté de Communes  
du Pays de la faïence de Desvres

Communauté de Communes  
de Samer et environs

Casty - Haltinghen - Lacres  
Questrecques - Samer - Tingry  
Vertinethun - Wierre au bois

➤ Territoire côtier  
du Pas-de-Calais

**Le SCOT doit présenter à l'échelle intercommunale les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire dans un stratégie de développement durable.**

**Il constitue le cadre de référence pour les différentes politiques menées sur le territoire sur les thèmes de l'habitat, des déplacements, des équipements commerciaux, de l'environnement et de l'organisation de l'espace d'un manière générale.**

**⇒ L'analyse de l'environnement du SCOT sur le volet eau doit :**

- ⇒ Préciser le fonctionnement de l'eau à l'échelle intercommunale**
- ⇒ Donner les contraintes et atouts de l'eau en lien avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire**
- ⇒ permettre de dégager les enjeux à prendre en compte dans le document final du SCOT.**

**⇒ Le volet eau du SCOT ne doit pas :**

- ⇒ S'attacher à l'échelle communale,**
- ⇒ Donner des solutions précises aux problèmes d'eau mis en avant dans l'étude**

Partie 1 : L'ETAT DES LIEUX DE L'EAU

Partie 2 : LES UTILISATIONS DE L'EAU

Partie 3 : LES RISQUES LIES A L'EAU

Partie 4 : LES OUTILS DE GESTION DE L'EAU

En bilan Synthèse des enjeux

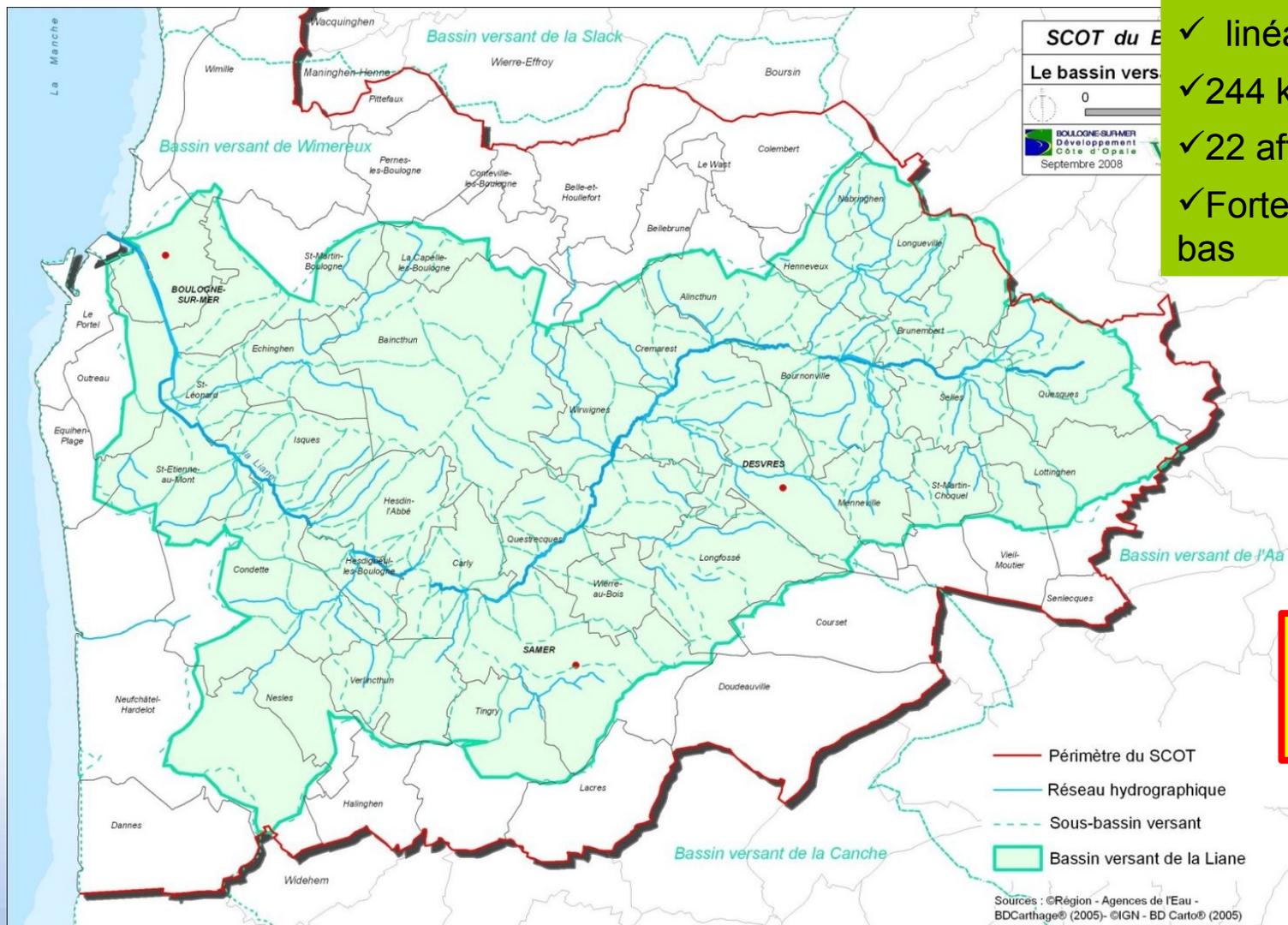
**L'eau est présente partout dans le territoire du SCOT du Boulonnais :**

- ✓ **L'hydrographie se caractérise par deux cours d'eau principaux : La Liane et le Wimereux**
- ✓ **L'hydrogéologie du Boulonnais se caractérise principalement par la nappe calcaire du Boulonnais**
- ✓ **La façade côtière du Boulonnais**



**ATTENTION : modif  
carte/ continuité =>  
attente BDCO**

- **2 cours d'eau principaux**
  - ✓ La Liane
  - ✓ Le Wimereux
  
- **Un chevelu hydrographique dense**
  
- **Une large ouverture maritime (7 communes côtières et 9 communes littorales au titre de la Loi Littoral)**



## La Liane :

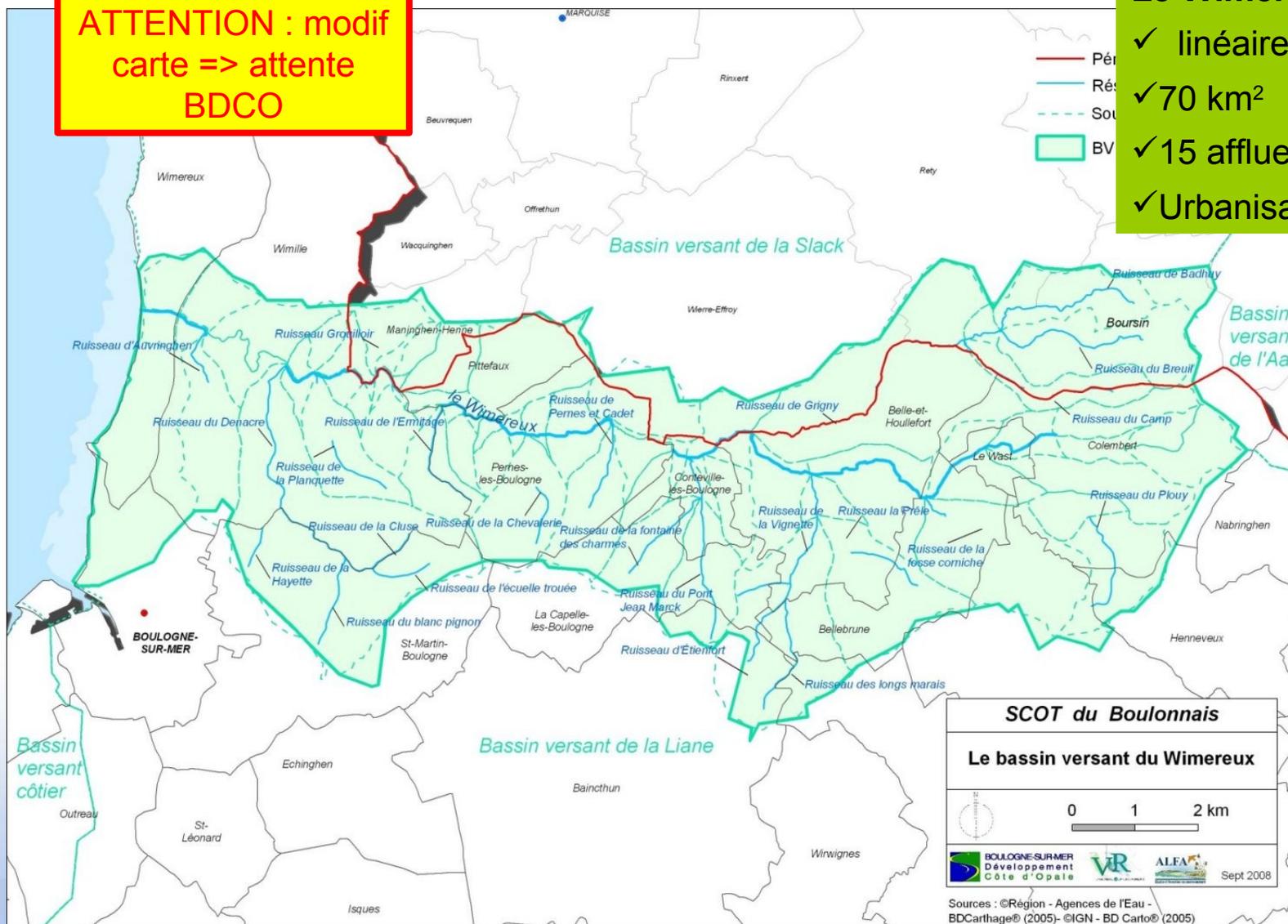
- ✓ linéaire 34 km
- ✓ 244 km<sup>2</sup>
- ✓ 22 affluents principaux
- ✓ Forte urbanisation en point bas

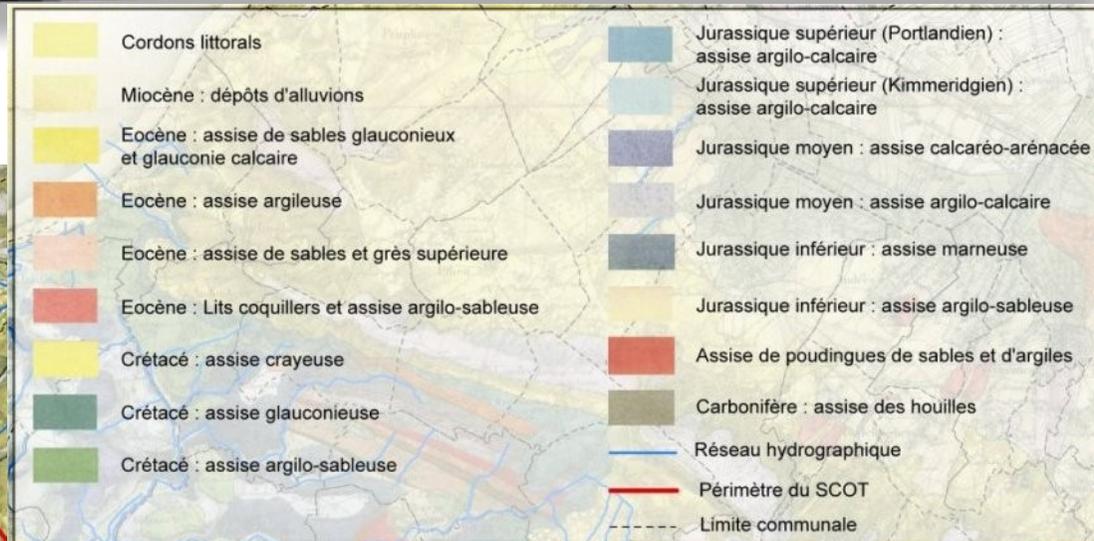
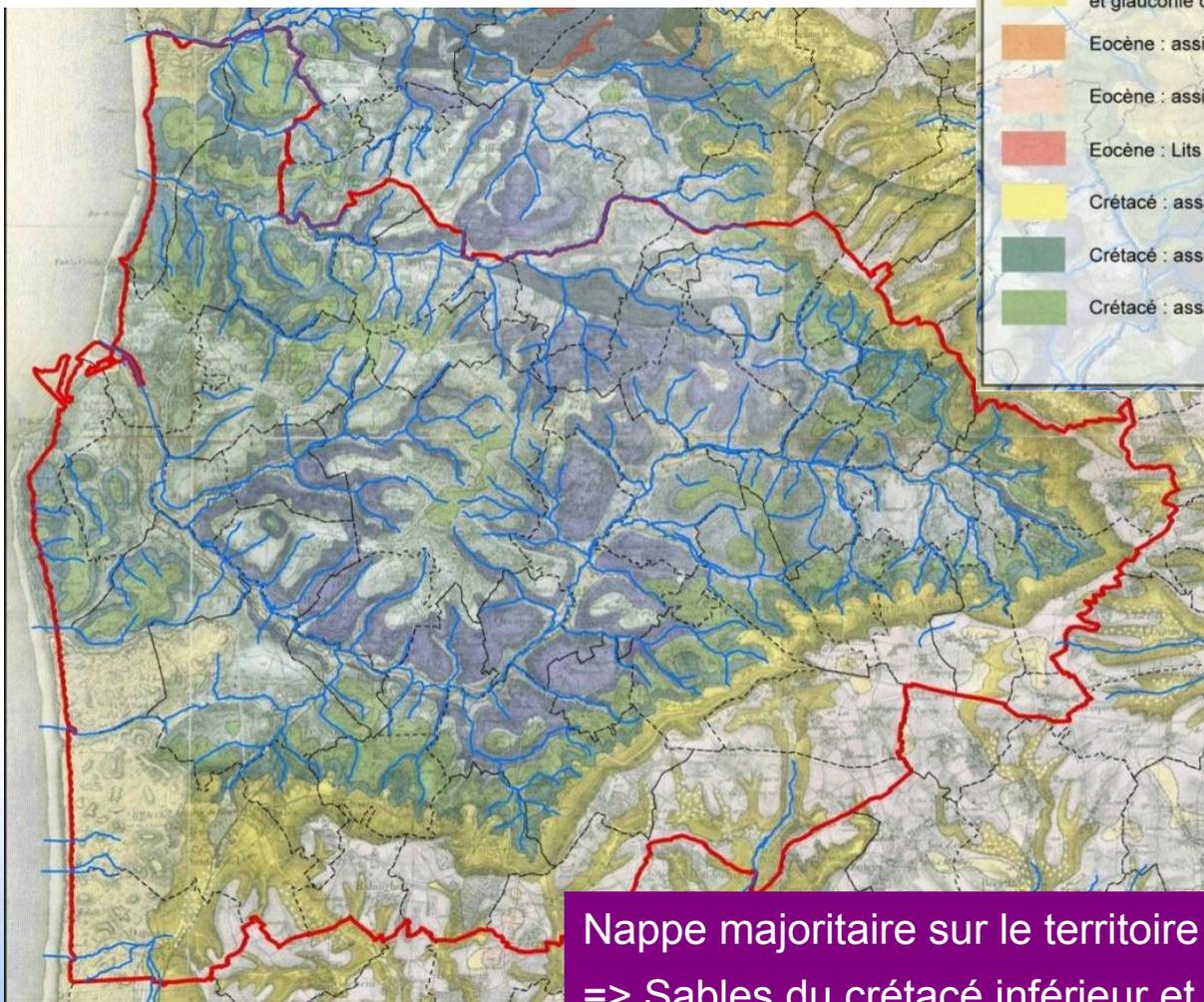
**ATTENTION : modif  
carte => attente  
BDCO**

## Le Wimereux :

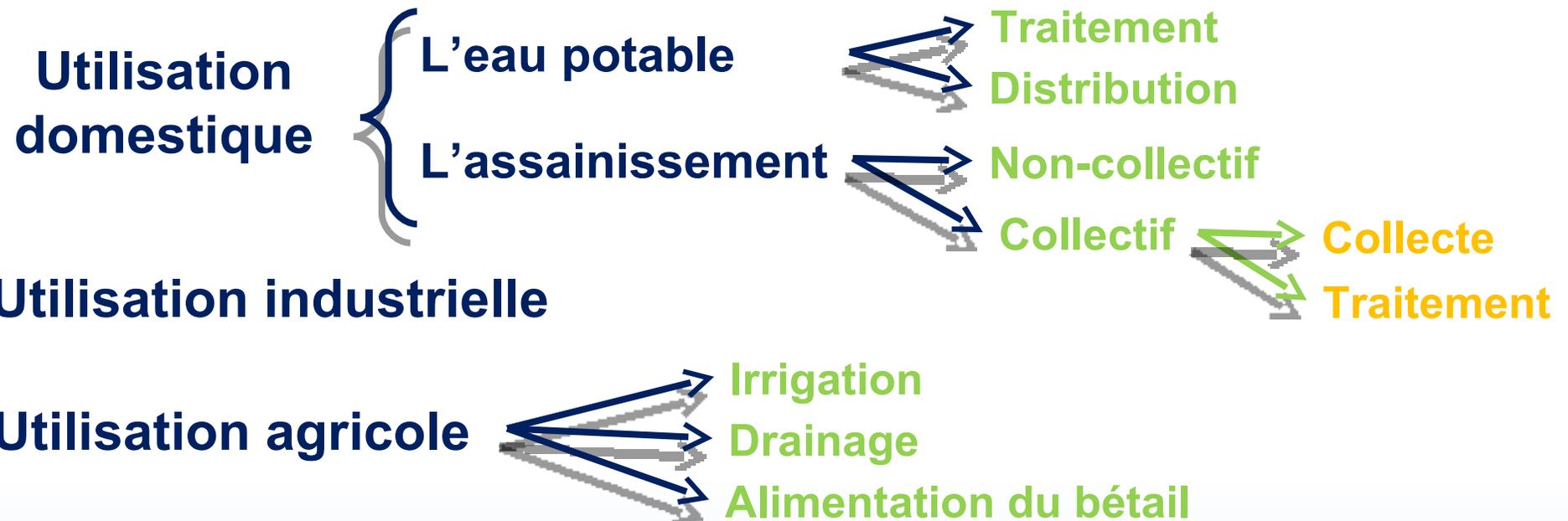
- ✓ linéaire 22 km
- ✓ 70 km<sup>2</sup>
- ✓ 15 affluents principaux
- ✓ Urbanisation en point bas

**ATTENTION : modif  
carte => attente  
BDCO**





Nappe majoritaire sur le territoire : nappe des calcaires du boulonnais  
 => Sables du crétacé inférieur et calcaires primaires et jurassiques contenant des nappes libres et localement captives.



**La défense incendie**

**La pêche et les loisirs d'eau**



Carte de positionnement  
des captages après  
correction BDCO

**Le risque de  
sécheresse sur la  
masse d'eau  
souterraine concerne  
les 2/3 du territoire.**

Enjeux :

Responsabiliser les acteurs pour préserver la qualité des eaux souterraines (quantité et qualité)

Préserver la ressource en eau et amélioration de sa qualité (qualité des cours d'eau relativement acceptable sauf pour les paramètres chimiques).

Améliorer la qualité et préserver les milieux associés (marin, estuaires) : nécessité d'avoir une approche globale de la ressource

proposition d'INDICATEURS :

Taux de MES

Suivi du taux de dépollution des unités d'assainissement collectif

Linéaires de cours d'eau entretenus/gérés

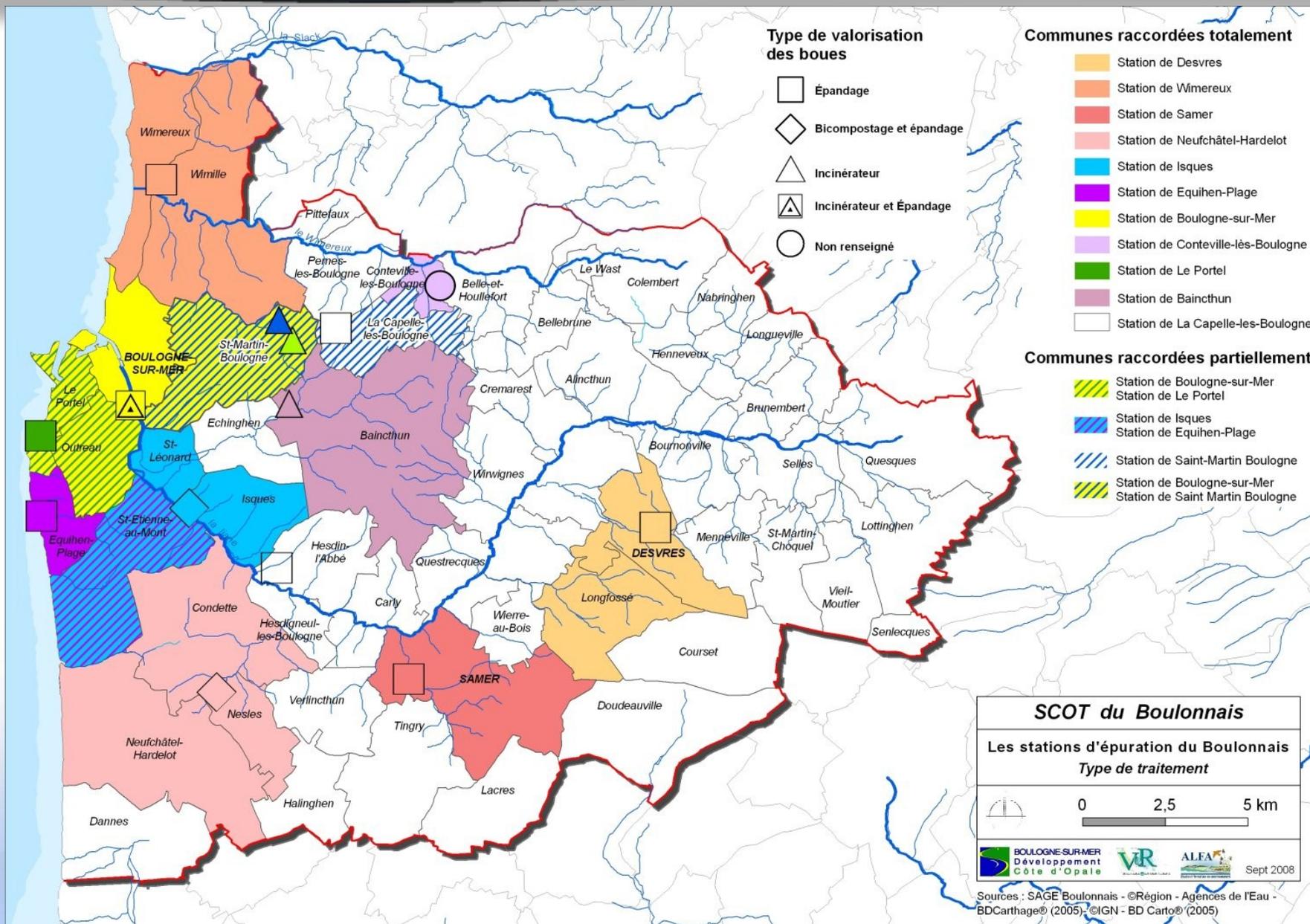
Qualité des eaux de baignade

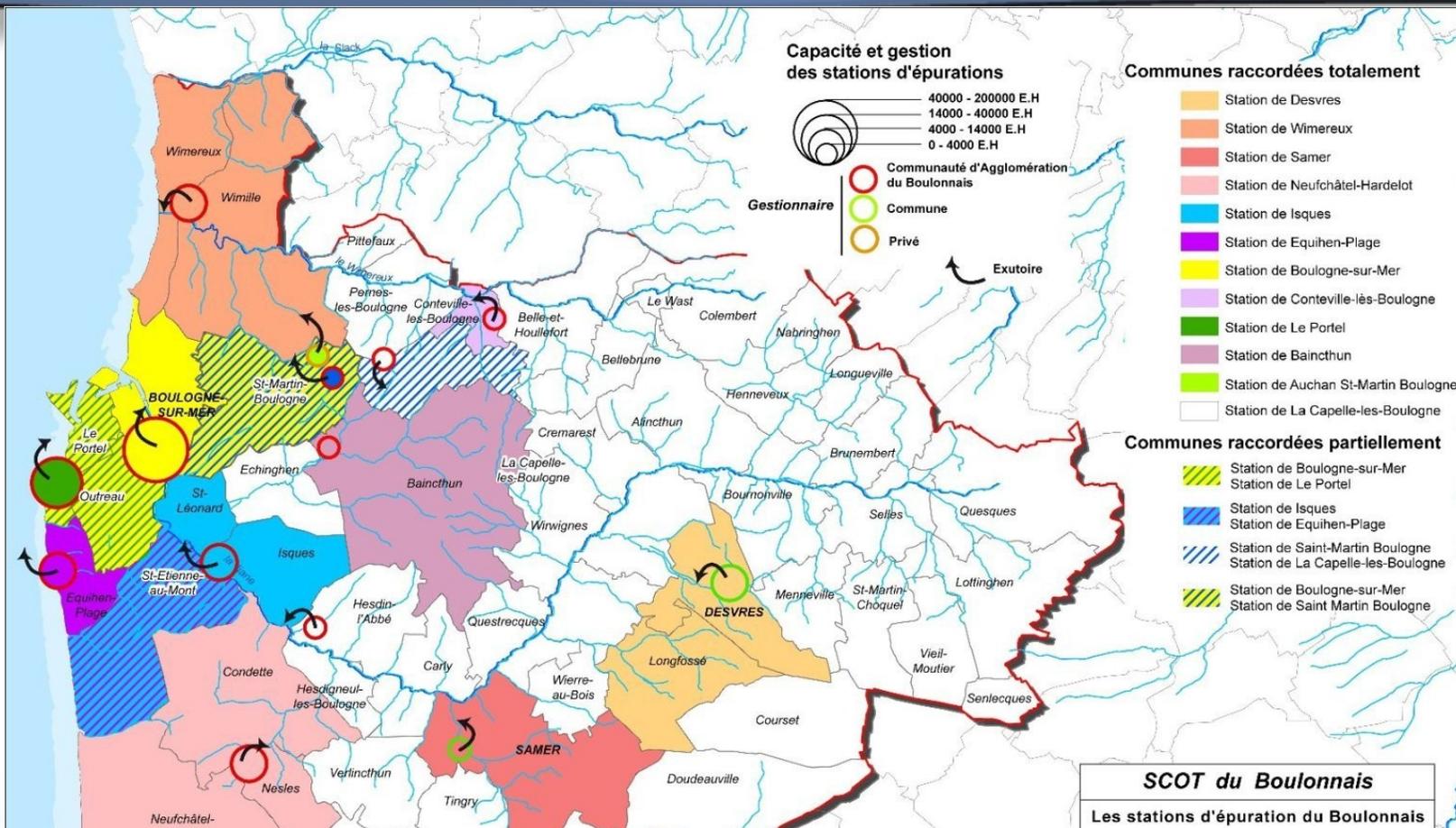
Degré de sollicitation en eau souterraine

Surfaces nues en période hivernale

Évolution du linéaire de haies bocagères

Linéaire (surface) de bandes enherbées



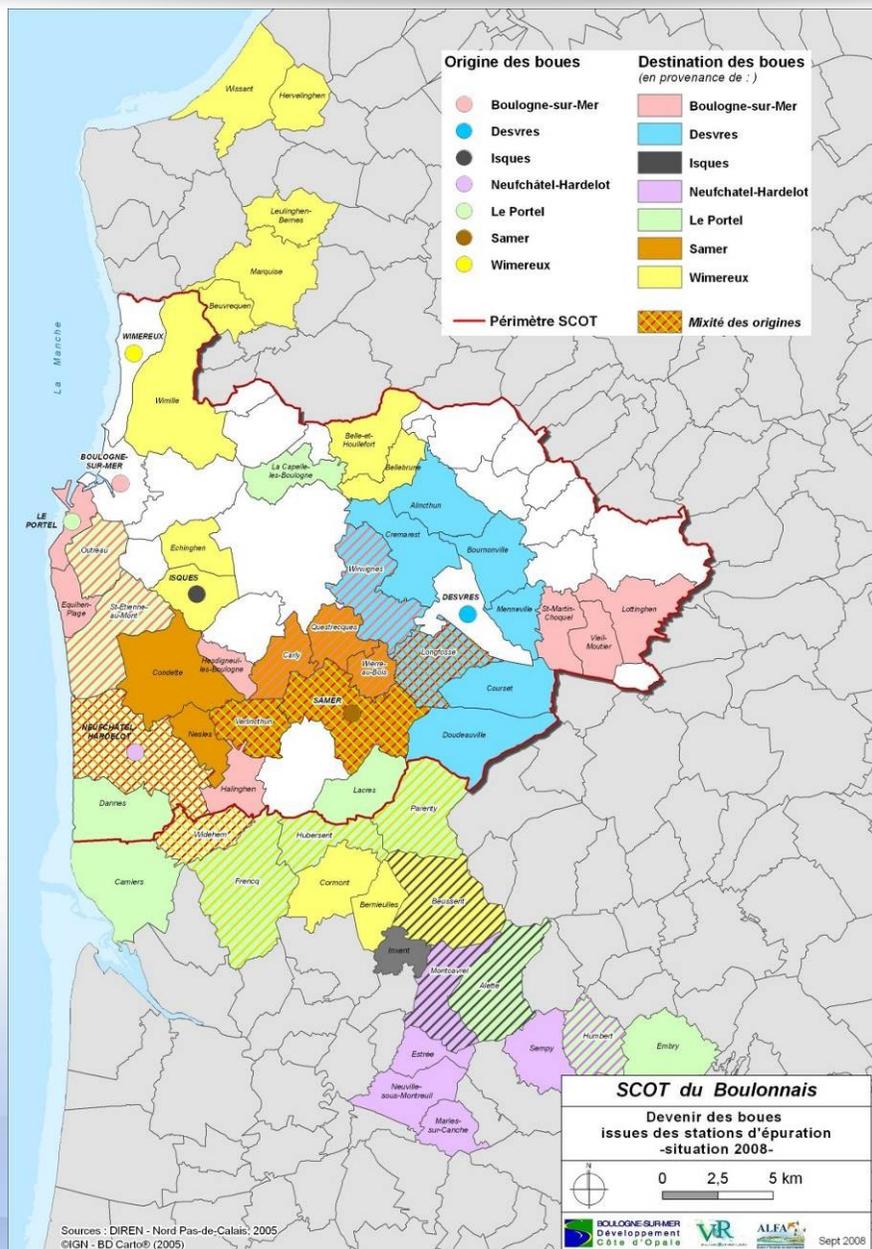


Enjeux :

Pour les secteurs en collectif : entretien du patrimoine (STEPs et réseaux), travail sur les bons raccordements

Pour les rejets industriels : contrôle des rejets

Pour les secteurs en non collectif : contrôle des SPANC



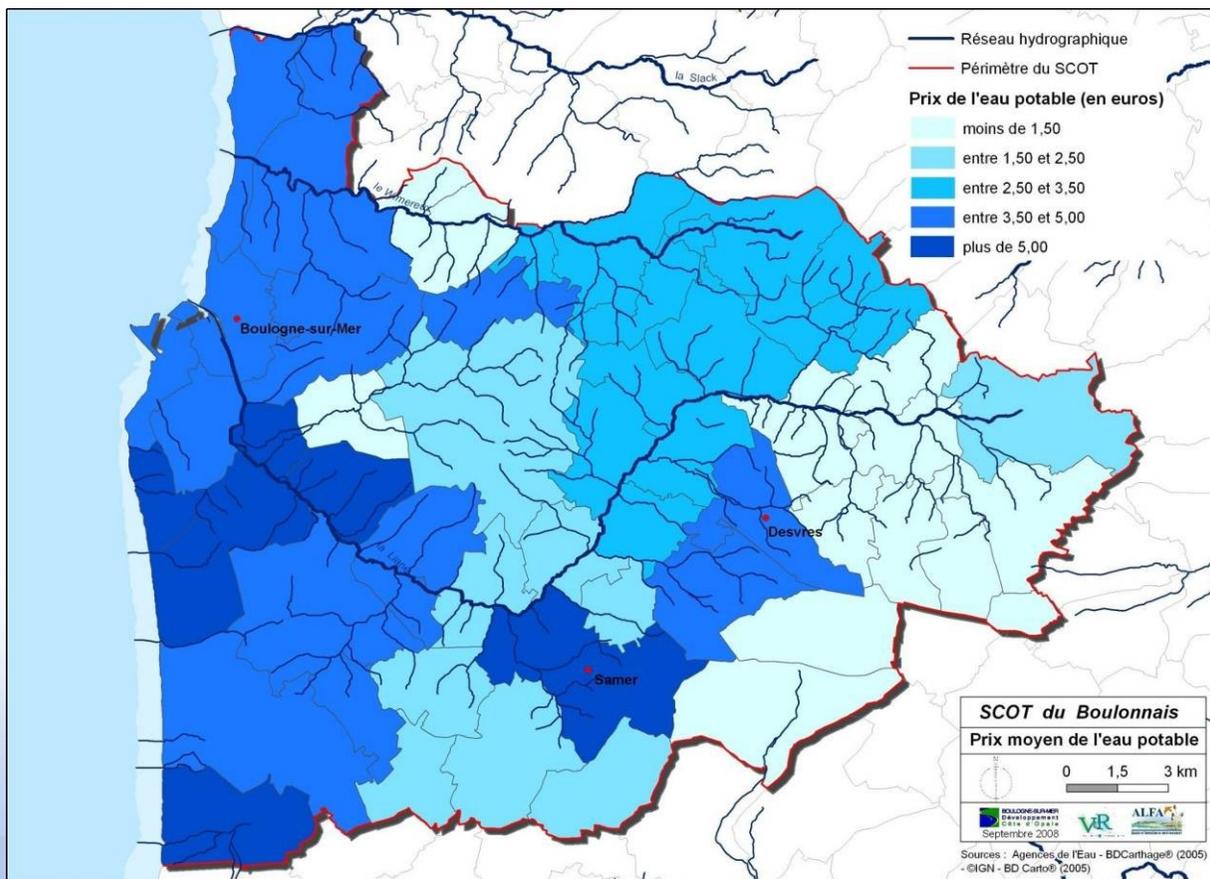
Enjeu :

Etre vigilant sur la qualité des boues en sortie pour pérenniser la valorisation agricole des boues de station d'épuration.

Pérenniser la filière agricole.

**ATTENTION : modif  
carte => attente  
valeurs rectifiées  
Veolia + modif  
BDCO**

=> Diversité du type  
de prestation (collectif  
/ non collectif)



Enjeux :

Maîtrise de la facture d'eau par :

- La limitation de la pollution à l'amont qui limitera les coûts de traitement de potabilisation
- La proximité des zones à desservir par rapport aux zones de production

### Diapo à revoir / mares incendie

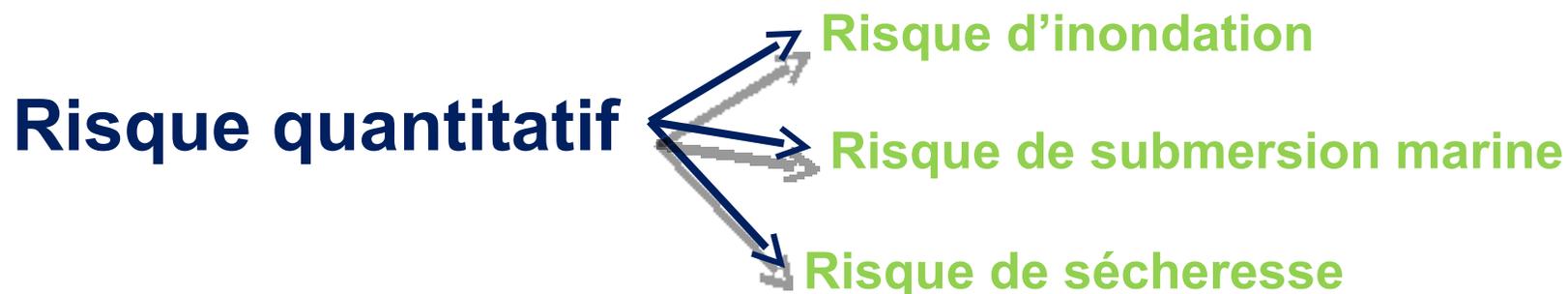
Obligation principale de la commune : distribuer de l'eau potable et non assurer la protection incendie.

Cas général : le maire demande au service de distribution de l'eau d'installer sur le réseau d'eau potable des poteaux ou des bouches d'incendie => solution qui peut être très coûteuse et à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau distribuée lorsque le réseau assure l'alimentation d'une population réduite.

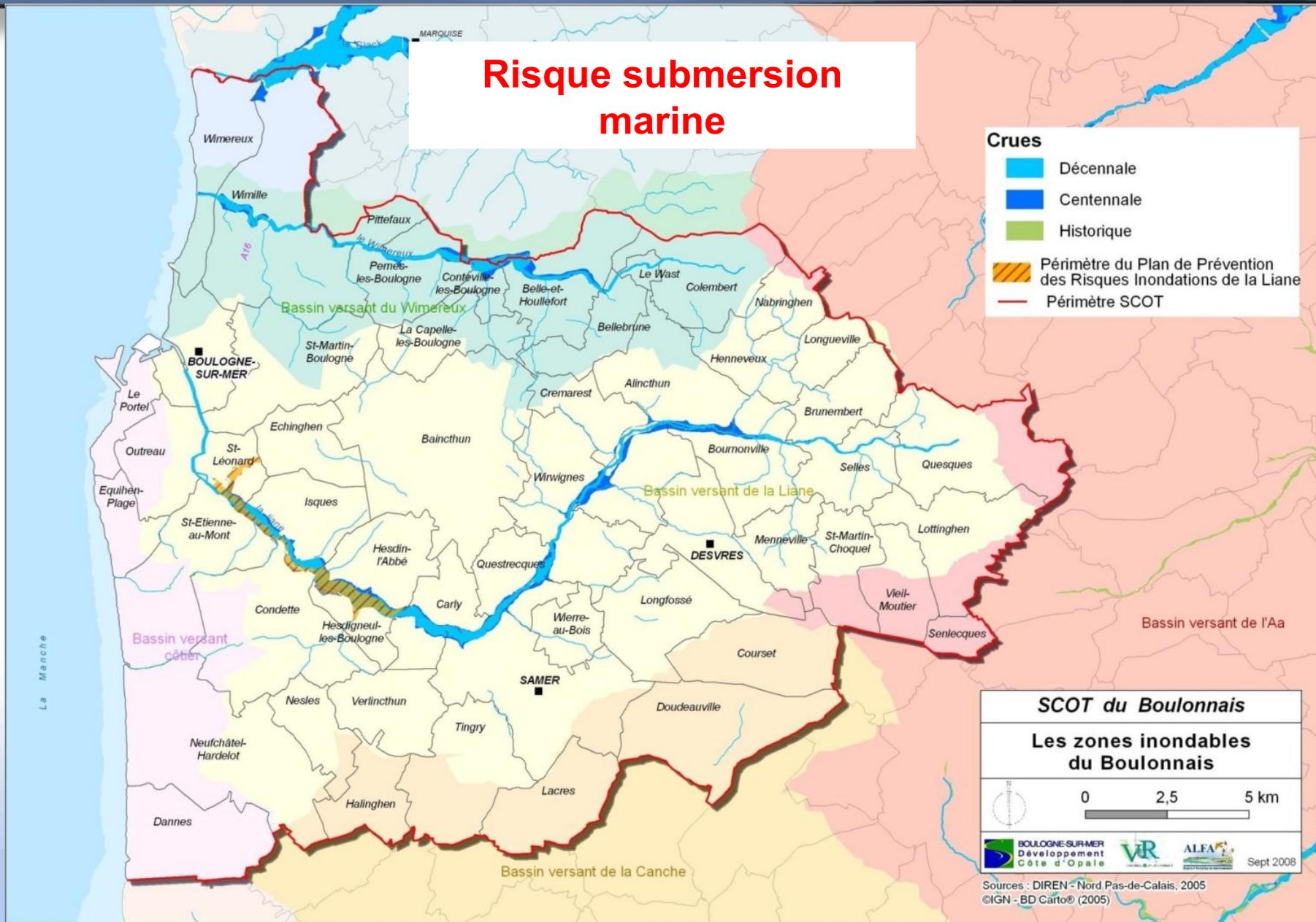
Cas particulier des Parc d'Activités, selon les risques un complément peut être demandé et assuré par des réserves naturelles ou artificielles, publiques ou privées sous conditions d'aménagements.

Sur le territoire du Boulonnais :  
2 casernes de pompiers Boulogne sur mer et Desvres.

Les risques liés à l'eau sur le territoire du SCOT du Boulonnais sont quantitatifs et qualitatifs :



## Risque submersion marine



**Crues**

- Décennale
- Centennale
- Historique
- Périmètre du Plan de Prévention des Risques Inondations de la Liane
- Périmètre SCOT

**SCOT du Boulonnais**

**Les zones inondables du Boulonnais**

0      2,5      5 km

Sources : DIREN - Nord Pas-de-Calais, 2005  
 ©IGN - BD Cartho® (2005)

Enjeux :

Le risque inondation est déjà cartographié sur les deux cours d'eau principaux, mettre en avant les zones inondables sur les petits cours d'eau (ex : PLU de Samer) => à discuter avec BDCO (est-ce que ça correspond au SCOT ? Pas trop contraignant ? )

Limiter les facteurs aggravant les inondations

Utiliser des techniques alternatives

en milieu urbain et rural : limiter les inondations à l'aval

en milieu agricole : limiter l'érosion des sols et donc participer à l'amélioration de la qualité du milieu récepteur en aval

Assurer le stockage temporaire des eaux : Maintenir les zones inondables naturelles voire définir de nouvelles ZEC ?

Entretenir les cours d'eau en associant l'hydrologie et la valorisation du patrimoine naturel (gestion intégrée des cours d'eau)

INDICATEURS :

Nombre d'habitations inondées ?

Linéaires de cours d'eau entretenus/gérés Surfaces à nu l'hiver ?

### Le bassin de Tournes

Un ouvrage de retenue des eaux de crues, d'une capacité de **72 000 m<sup>3</sup>**, sur le ruisseau de Tournes, principal affluent du ruisseau d'**Echinghen**.

Il permettra de réduire le débit de crue du ruisseau d'Echinghen dans sa traversée de Saint-Léonard, et de limiter le risque d'inondation de la Cité de l'Aurore et du Clos Belle-Isle.



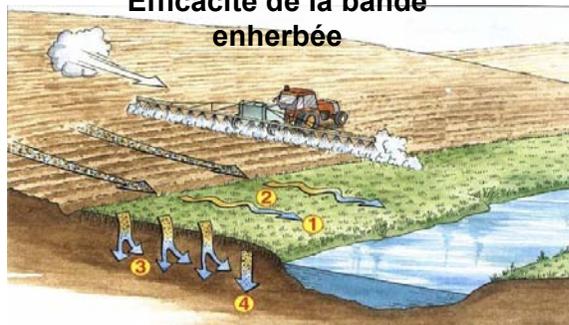
### Les travaux sur la Liane à Pont de Briques

Afin d'améliorer les écoulements de la Liane sur le secteur de Pont de Briques, le SYMSAGEB mène actuellement des **travaux sur le cours principal et le bras secondaire de la Liane**.

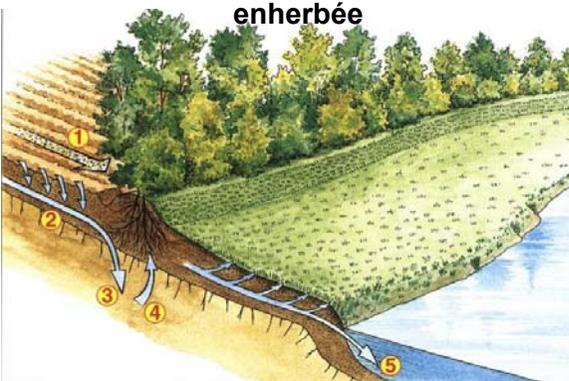
### Le bassin d'Ecames

Le chantier d'aménagement du bassin d'Ecames à Condette d'une capacité de **80 000 m<sup>3</sup>** pour réduire l'intensité des crues du ruisseau d'Ecames, qui provoque des inondations au quartier de la Place Pauchet à Hesdigneul.

Efficacité de la bande enherbée



Association talus/fossé et bande enherbée

**Principe de base :**

1. agir à la source,
2. utiliser des méthodes simples de rétention qui favorisent le retour dans le milieu superficiel et dans les nappes

Les eaux pluviales qui ruissellent se chargent de la pollution déposée sur les sols

L'imperméabilisation des sols réduit l'infiltration naturelle et la recharge de la nappe.

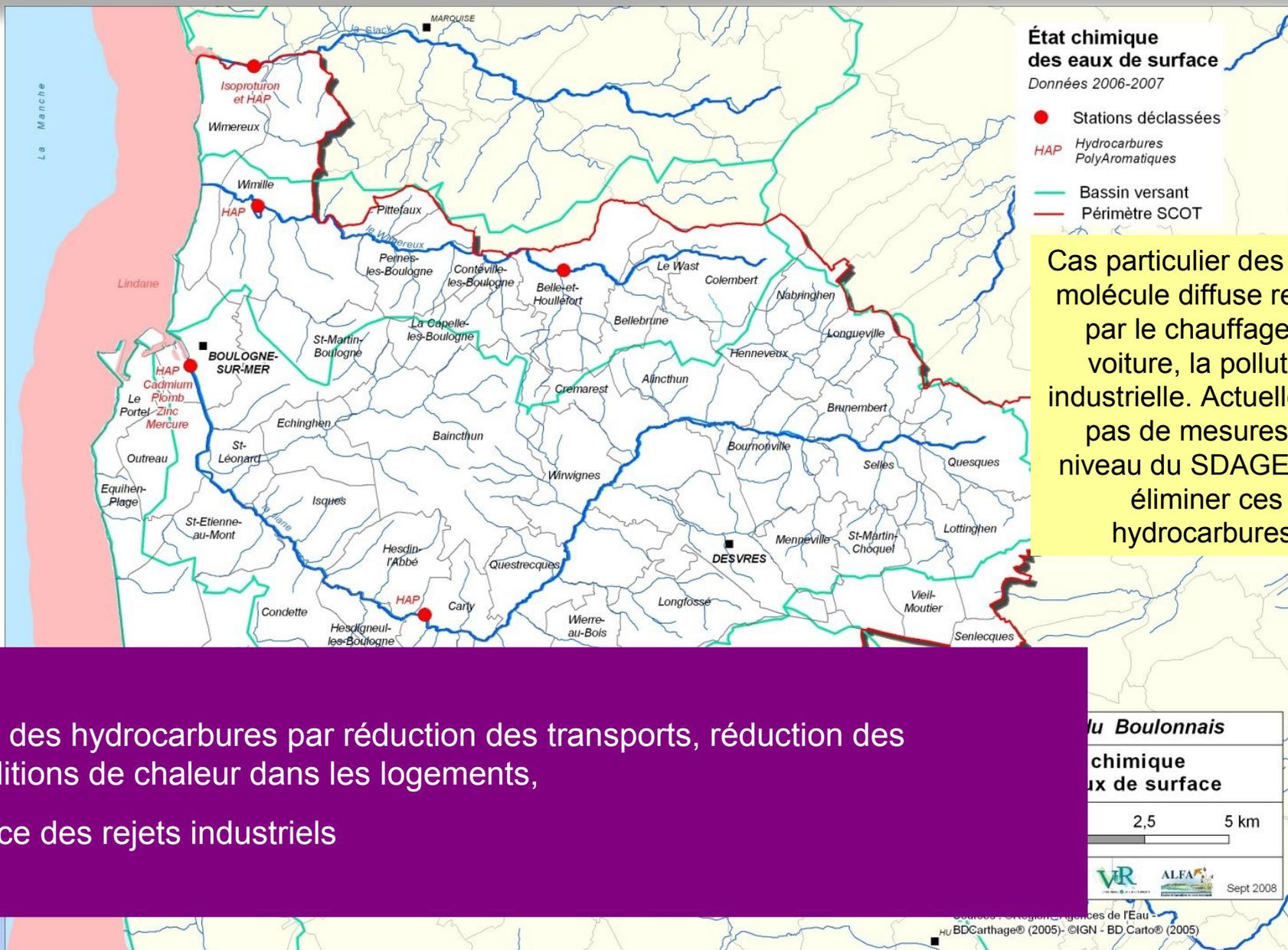
Aujourd'hui, dans les nouveaux projets une gestion des eaux pluviales par techniques alternatives est presque systématiquement demandée.

Les techniques alternatives ? infiltration des eaux pluviales non ou peu polluées ou la régulation des débits vers l'aval.

1. Rejet en infiltration
2. Rejet en eau de surface

**Enjeux :**

concilier l'activité humaine et ses impacts avec le maintien de conditions satisfaisantes sur le milieu hydraulique superficiel



CARTE BDCO

Enjeux :

Maintenir l'attractivité touristique en respectant les nouvelles normes liées aux eaux de baignade

### Réglementaires :

- ✓ Les **textes de lois** (Directive Cadre Eau, Loi Littoral ...)
- ✓ Le **S.D.A.G.E** Artois Picardie (en cours de révision)
- ✓ **3 S.A.G.E** : bassin côtier du Boulonnais, Canche et Audomarois
- ✓ **2 contrats de rivières** : Liane (procédure abandonnée) et Wimereux (achevé)
- ✓ Les **documents d'urbanisme** (P.L.U., P.O.S) et **zonage d'assainissement**
- ✓ Les **P.P.R** (2 inondations & 1 falaise) et les **P.A.P.I**
- ✓ Les **périmètres de protection de captage eau potable**

### Les outils :

- ✓ **Techniques Alternatives** à la gestion des eaux pluviales, **bandes enherbées** et **récupération** d'eau de pluie
- ✓ Les **outils incitatifs** (subventions FNDAE, Agence de l'eau...)

**Les engagement des communes** : La **charte PNR** caps et marais d'opale

## L'eau

Les  
collectivités  
territoriales

Le Conseil Régional

Le Conseil Général

Le Parc Naturel  
Régional

Le SYMSAGEB

La Communauté  
d'Agglomération du  
BoulonnaisLa Communauté de  
Communes de la  
Région de DesvresLa Communauté de  
Communes de Samer  
et ses Environs

...

## Les usagers

Les agriculteurs

Chambres d'agricultures

CCI

Associations : de défense  
de l'environnement,  
LIANE, Rivages PropresComité Départementale de  
Canoë Kayak

...

Les  
administrations et  
les  
établissements  
publics de l'Etat

La DIREN

L'Agence de l'Eau Artois  
Picardie

La DDAF

La Police de l'Eau

La DDE

Le CSP

La DRIRE

IFREMER

...

